

# JOURNAL GÉNÉRAL

DE

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

## ET DES CULTES.

Le JOURNAL GÉNÉRAL, qui paraît deux fois par semaine, le Mercredi et le Samedi, est divisé en deux parties. — La *Partie officielle* fait connaître, avant tous les autres journaux, les mutations opérées dans le personnel, ainsi que les lois, décrets, arrêtés, circulaires et instructions concernant l'instruction publique et les cultes. — La *Partie non officielle* est consacrée à l'analyse des cours publics et des travaux des Académies, à des articles de critique littéraire et de bibliographie, aux nouvelles qui intéressent le culte ou l'enseignement; elle renferme de nombreux documents sur l'état de l'instruction publique dans les pays étrangers. — Pour tout ce qui concerne la partie littéraire du *Journal général*, s'adresser à M. Ch. LOUANDRE, rédacteur en chef. — Les demandes d'abonnement et les réclamations doivent être envoyées franc de port aux bureaux du Journal, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 43.

Prix de l'abonnement : trois mois, 9 francs; 6 mois, 16 francs; un an, 30 francs. — Prix des insertions : 80 centimes la ligne.

### SOMMAIRE.

**PARTIE OFFICIELLE.** — DÉCRET : Nominations de chevaliers de l'ordre impérial de la Légion d'honneur. — ARRÊTÉS DU MINISTRE : Mouvement du personnel — PROGRAMME des cours du second semestre du Collège impérial de France.

**PARTIE NON OFFICIELLE.** — MANUSCRIT INÉDIT DE LEIBNIZ : Les plans de l'achèvement du Louvre et la pyramide triomphale de Perrault. — CRITIQUE LITTÉRAIRE : Le Dictionnaire des précieuses, par le sieur de Somaize, nouvelle édition. — GÉOGRAPHIE ET VOYAGES : Description de la ville de Péking. — NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES. — REVUE DES LIVRES NOUVEAUX.

## PARTIE OFFICIELLE.

### DÉCRET.

Par décret impérial, en date du 18 de ce mois, rendu sur la proposition du Ministre de l'instruction publique et des cultes, ont été nommés chevaliers de l'ordre de la Légion d'honneur :

M. l'abbé Bargeot, curé de Saint-André, à la Guillotière (Rhône);  
M. l'abbé Massonneau, curé de Longué (Maine-et-Loire).

Pendant les dernières inondations, MM. Bargeot et Massonneau ont donné l'exemple du courage le plus énergique et de la charité la plus dévouée.

### ARRÊTÉS DU MINISTRE.

### INSTRUCTION SECONDAIRE.

#### LYCÉES DES DÉPARTEMENTS.

*Lycée impérial de Coutances.* — Par arrêtés de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 17 avril 1857, M. Devin, chargé de la classe de sixième au lycée impérial de Coutances, est chargé de la classe de cinquième audit lycée, en remplacement de M. Duval, appelé à d'autres fonctions.

M. Silvant, chargé de la classe de cinquième au lycée impérial de Laval, est chargé de la classe de sixième au lycée impérial de Coutances, en remplacement de M. Devin, appelé à d'autres fonctions.

*Lycée impérial de Douai.* — M. Raoult, professeur de cinquième au lycée impérial de Douai, continuera à être délégué dans la chaire de quatrième audit lycée, en remplacement de M. Picquet, délégué dans la classe de logique du lycée impérial de Saint-Brieuc.

M. Brach, professeur de sixième au lycée impérial de Douai, continuera

à être délégué dans la classe de cinquième audit lycée, en remplacement de M. Raoult, délégué en quatrième.

M. Lamarre, maître répétiteur (1<sup>re</sup> classe) au lycée impérial de Douai, continuera à être chargé de la suppléance de la classe de sixième au même lycée, en remplacement de M. Brach, délégué en cinquième.

*Lycée impérial de Laval.* — M. Mercier, chargé de la classe de quatrième au lycée impérial de La Rochelle, est chargé de la classe de cinquième au lycée impérial de Laval, en remplacement de M. Silvant, appelé à d'autres fonctions.

*Lycée impérial de La Rochelle.* — M. Texier, chargé de la classe de cinquième au lycée impérial de La Rochelle, est chargé de la classe de quatrième audit lycée, en remplacement de M. Mercier, appelé à d'autres fonctions.

M. Pelletier, chargé de la classe de sixième au lycée impérial de La Rochelle, est chargé de la classe de cinquième audit lycée, en remplacement de M. Texier, appelé à d'autres fonctions.

M. Journet, maître répétiteur au lycée impérial de La Rochelle, est chargé de la classe de sixième audit lycée, en remplacement de M. Pelletier, appelé à d'autres fonctions.

*Lycée impérial de Saint-Brieuc.* — Un congé, jusqu'à la fin de l'année classique 1856-1857, est accordé, sur sa demande et pour raison de santé, à M. Rochelle, chargé de la classe de logique au lycée impérial de Saint-Brieuc.

M. Picquet, professeur de quatrième (3<sup>e</sup> classe) au lycée impérial de Douai, est chargé de la suppléance de logique au lycée impérial de Saint-Brieuc, pendant la durée du congé accordé à M. Rochelle.

### COLLÈGE IMPÉRIAL DE FRANCE.

#### SECOND SEMESTRE 1857.

MM. les lecteurs et professeurs impériaux ouvriront leurs cours le lundi 20 avril 1857.

#### ASTRONOMIE.

M. N. . . . ., professeur.

Ce cours sera annoncé par une affiche particulière.

#### MATHÉMATIQUES.

M. LIOUVILLE, membre de l'Institut, Académie des sciences, continuera de traiter des *Applications de l'analyse infinitésimale à la théorie des nombres*, les lundis et jeudis, à onze heures.

#### PHYSIQUE GÉNÉRALE ET MATHÉMATIQUE.

M. BIOT, membre de l'Institut, Académie des sciences, et, en son absence, M. BERTRAND, membre de la même Académie, continuera de traiter de la *Mécanique analytique*, et particulièrement des *Tentatives faites par les géomètres pour intégrer exactement les équations différentielles du mouvement des corps célestes*, les mercredis et vendredis, à deux heures trois quarts.

#### PHYSIQUE GÉNÉRALE ET EXPÉRIMENTALE.

M. REGNAULT, membre de l'Institut, Académie des sciences, traitera de la *double réfraction et de la lumière polarisée*, les mercredis et vendredis, à dix heures.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

### MANUSCRIT INÉDIT DE LEIBNIZ.

#### LES PLANS DE L'ACHÈVEMENT DU LOUVRE ET LA PYRAMIDE TRIOMPHALE DE PERRAULT.

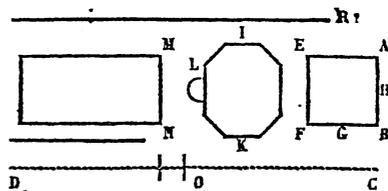
M. le comte Foucher de Careil, à qui M. le Ministre de l'instruction publique a confié une mission scientifique en Allemagne, nous communique un document qui n'est pas sans intérêt pour nos lecteurs. C'est un manuscrit inédit de Leibniz, découvert par M. de Foucher dans une bibliothèque d'Allemagne, et qui peut servir à l'histoire de la fondation du Louvre. Leibniz, pendant son séjour à Paris (1672-1676), y avait fait la connaissance de M. Perrault, de l'Académie des sciences. Dans le manuscrit que nous envoie M. de Foucher, Leibniz rapporte une conversation qu'il eut avec M. Perrault au sujet de la fondation et des divers plans du Louvre. Nous publions d'autant plus volontiers ce document qu'il ajoute quelque chose à ce qu'on savait déjà sur l'histoire de ce monument célèbre qui, commencé il y a plusieurs siècles, n'a été achevé que sous le règne de l'Empereur Napoléon III.

Mons. Perrault, le medecin de l'Academie royale des sciences, auteur du Vitruve françois, m'a conté aujourd'hui (22 janvier) quantité de choses remarquables touchant le bastiment du Louvre. Mons. Colbert, ayant pris la surintendance des bastiments pour achever le Louvre, fit faire des desseins par les habiles architectes de France. Mons. de Veau, premier architecte du roy, en donna un comme pour servir de base; les autres le controlerent, firent des remarques là dessus et donnèrent leur dessein. Mons. Colbert en tira de luy meme l'essence, ayant écrit 4 feuillets d'écriture menue de sa main pour en faire rapport au roy. Mons. Perrault, frère du medecin, qui est a present le controlleur general des bastimens et jardins de France (il y en a 4 qui servent par quartier), et qui exerce sous Mons. Colbert l'intendance des bastimens etait en ce temps connu de Mons. Colbert et prestait la plume à une Academie des belles lettres dont Mons. Colbert était le protecteur et de la quelle estaient Monsieu Chapelain scavantissime pour le grec et qui a traduit Xenophon, Mons. Charpentier et quelques autres. Mons. Perrault y faisant fonction de secretaire, où l'on travaille a des medailles, devises et autres choses pour la gloire du roy, il dit a son frere le medecin pourquoy il ne faisait pas aussi quelque dessein luy qui avoit travaillé longtemps a l'architecture; il s'en defendit, mais a la fin il en fit un; il desseinna d'une maniere douce et agreable bien qu'en ce temps les architectes ne desseinnaient pas si bien et n'achevait pas, n'y finissait pas, se contentant de leurs traits et de donner les ombres par leur marche de lavis. Mons. Perrault le controlleur ayant montré ce dessein a Mons. Colbert, il luy plut fort et Mons. le Brun qui avait méprisé tous les autres s'arresta fort a celuy-ci. Mons. Colbert demandant de qui il estoit, il luy dit qu'il estoit de son frere dont Mons. Colbert demanda qu'il le vint trouver, luy montra tous les autres desseins et les lui donna avec les écrits et avec le sien qu'il en avait tiré pour luy en dire son sentiment. Mons. Perrault fit un petit traité où il établit des maximes et une espede de systeme; il remarqua les defauts de tous les desseins, et fit voir qu'il y avoit remedié avant que de voir les autres desseins. Mons. Colbert en fut fort satisfait. Et on estoit sur le point de s'y arrester. Mais il arriva une chose qui pensa renverser tout. Car Mons. Colbert considerant les fautes que tant d'architectes françois avaient fait, et qu'un medecin leur avait fait la barbe, se mit en teste qu'il fallut que sous ces gens fussent des ignorans et qu'il fallait consulter aussi des architectes étrangers. On parla au nonce pour écrire à Bernini, on luy envoya le plan du Louvre avec ce qui estoit déjà et toutes les sujestions, et on luy demanda son avis pour la maniere de l'achever. Bernini, au lieu d'envoyer un dessein du Louvre comme il pouvoit estre perfectionné, envoya un dessein d'un palais tout nouveau, ce qu'on ne vouloit, et s'excusa qu'il ne pouvoit pas juger du Louvre sans l'avoir bien veu. Enfin on le fit venir avec grand peine et frais. Mons. Colbert cependant ne parloit plus a M<sup>r</sup> Perrault de cette affaire, et gagné par les fanfaronnades de Bernini, arresta tout avec luy suivant son dessein.

Bernini, après avoir reçu de grands présents, et ayant compté plus de 50,000 écus, s'en retourna, ayant laissé un certain Mattheo Masthei, architecte très habile pour conduire l'exécution du bastiment. Bernini estoit déjà de 80 ans, il n'estoit pas effectivement un architecte si consommé qu'il se vantait. Son dessein estoit plein de

fautes assez grossieres. Quand il estoit a Paris, il meprisoit tout ce qu'on luy monstrois, il trouvoit miserable tout ce que les Francois avoient fait. Et quand il voyoit un tableau ou une statue d'un Italien, ou antique il s'y arrestoit. Cependant Messieurs Perrault estoient bien mortifiés de se voir ainsi rebutés; ils prirent la resolution de faire voir par un memoire à Mons. Colbert non seulement les defauts du dessein de Bernini, mais son adresse ou plustot sa malice, par la quelle il prétendoit d'engager le roy si avant insensiblement, qu'on seroit obligé a la fin d'abatre le Louvre et de le faire tout de nouveau; car outre qu'il faisoit faire un mur par dedans qui cachoit l'architecture du Louvre comme il estoit, il avoit fait tout en sorte que le nouveau bastiment avoit des vides ou le vieux avoit des yeux ou fenestres. Ainsi on auroit trouvé en execrant son dessein qu'il fallois abatre tout; ce qui auroit degouté tout le monde et le roy même, et on l'auroit laissé là entierement, peut estre meme que cela estoit un effet de la jalousie italienne qui enviait a la France un bastiment aussi prodigieux que le Louvre; car estant abattu il auroit peut estre jamais esté rebastit. Mons. Colbert ayant leu et bien considéré ce memoire, fit venir Mattheo Masthei et le questionna sur certains points ou faits qui estoient allegués dans ce memoire; et trouvant qu'il les avouoit, Mons. Colbert dit il est assez. Quelques jours après le modele qui se voit encore au Louvre fut achevé et le roy vint avec toute la cour pour le voir. Mons. Colbert se hasta pour s'y trouver avant le roy. Le roy vint un moment après. Mons. Colbert le tira a costé et luy conta toute l'histoire en luy faisant voir les raisons. Cependant toute la cour regardait le modele et disoit, voila qui est beau, parcequ'il fallois attendre que le roy eust parlé. Le roy enfin le voit aussi, il ne dit mot pour le louer ni pour le censurer, se contentant de questionner Mattheo sur l'effet que tout devoit faire. Le lendemain, Mattheo fut bien surpris de se voir congédié avec tous ses murasori. On le recompensa et on le paya fort honnestement. Ces Italiens estant partis, Mons. Colbert dit nous voila seuls. Comment ferons nous. On offrit a Mons. Perrault le medecin la charge de premier architecte du roy, car on n'estoit point satisfait de Mons. de Veau. Il refusa et il dit qu'il n'estoit pas architecte de profession et qu'il ne vouloit pas non plus abandonner toute autre chose pour l'amour de l'architecture. Il proposa qu'on établit plustot un conseil d'architecture pour cet effect, sous la direction de Mons. Colbert dont il seroit. Cela fut fait, Mons. Perrault Mons. le Brun et M. Veau et quelques autres en estoient. Ils ne pouvoient s'accorder sur le dessein.

Enfin Mons. de Veau abandonna le sien et consentit a celuy de Mons. Perrault de sorte qu'il n'y avoit que deux qui restaient a comparer, celuy de Mons. Perrault et celuy de Mons. le Brun. On les fit desseinner tous deux par un même peintre d'une même grandeur. Chacun donna ses raisons par escrit. Le roy (suivant le sentiment de Mons. Colbert) prefera celuy de Mons. Perrault. Ayant fait examiner tous deux en plein conseil, en présence de Monsieur, frere du roy, mons. le prince et les conseillers d'Estat. Et c'est ce dessein sur le quel on travaille a present. Il y a le devant du Louvre; il pensait le quarré dont le commencement du costé de la riviere sera l'appartement de service de la reine; sur le devant meme l'appartement de ceremonie de la reine; plus bas du costé de la riviere sera l'appartement de service du roy de sorte que l'appartement de service du roy et de la reine sont tournés vers le midi, car le roy demeure principalement a Paris l'hyver et par consequent le midy est le plus agreable en hyver.



AB devant du Louvre, CD courant de la riviere de Seine, ABEF quarré du Louvre, FG appartement de service du roy, GB appartement de service de la Reine, BH appartement de ceremonie de la reine, EF sale des soirées en bas, gardes en haut, dans les coins l'aile est soutenue de colonnes. IK octogone sale d'audience, etc: il y aura une salle d'une prodigieuse grandeur, L chapelle dont un dome comme le val de Grace mais plus grand, Ce sera comme la paroisse du Louvre: MN rue qui separe les Tuileries du Louvre: N porte, O pont de pierre sur la riviere: MN bibliotheque du roy a main droite, un peu a costé salle des peintures: MNP Tuileries: PR rue St Honore: la ligne PR de 700 toises (1).

(1) Nous ferons remarquer que les lettres de renvoi du manuscrit ne sont pas toutes reproduites sur le plan; mais les indications sont suffisantes pour reconnaître la disposition.